

1 Le Projet Pédagogique – Objectifs d'école

Nous tentons ici de définir, dans la ligne du **Projet Educatif de l'école chrétienne** auquel nous adhérons, les grandes perspectives qui sont les nôtres en matière d'éducation et de formation.

L'honnêteté nous oblige à dire qu'il s'agit bien d'objectifs, jamais parfaitement atteints, toujours à poursuivre. Des objectifs à travers lesquels nous cherchons à dire nos options de base, qui éclairent et expliquent notre organisation, notre régime de vie, nos actions éducatives et de formation.

Notre engagement est de les promouvoir au mieux de nos possibilités et des circonstances. Notre légitime exigence est que cet engagement soit aussi celui de nos élèves et de leurs parents.

*Notre **Projet d'Établissement**, notre **Règlement des Etudes** et notre **Règlement d'Ordre Intérieur** tentent de concrétiser ces objectifs, en définissant leurs modalités de mise en œuvre.*

1.1 NOTRE ECOLE

Un lieu de vie, de savoir et d'héritage, un lieu de sens et un instrument d'insertion

Notre école est un milieu de vie pour les adolescents qui la fréquentent. Mais elle l'est sur un mode particulier, celui du rapport au savoir et à l'apprentissage. Sans en avoir le monopole, nous devons donc :

- leur faire acquérir des connaissances, les amener à maîtriser des compétences, des habiletés intellectuelles et manuelles ainsi que des manières d'être qui contribueront à les relier à la société;
- leur donner accès à une mémoire et à des références collectives;
- les éduquer concrètement à des attitudes démocratiques, civiques, critiques, soucieuses du bien commun.

Ces objectifs doivent être poursuivis dans la meilleure collaboration possible avec les familles, premier lieu de culture et de lien social.

Ils impliquent, dans notre enseignement catholique, la transmission de l'héritage chrétien et la proposition de l'Évangile comme ferment de liberté et de sens.

Ces connaissances, ces pratiques et ces attitudes seront plus solides si elles sont perçues ou construites dans leur contexte et leur histoire et si elles ont été situées dans le système dont elles font partie. Elles auront plus de sens pour l'élève si

- elles lui proposent des réponses à ses questions;
- elles lui permettent de résoudre des problèmes;
- elles sont reliées de manière cohérente à des pratiques ou à des savoirs déjà acquis antérieurement;
- elles lui permettent de mieux comprendre le monde et de mieux se comprendre dans le monde.

Les savoirs et les techniques transmis par l'école doivent être régulièrement actualisés, de manière à pouvoir prendre en compte et développer le désir d'insertion des jeunes dans la vie relationnelle, citoyenne et professionnelle. Ainsi, notre école doit :

- s'ouvrir aux réalités socio-économiques et culturelles contemporaines;
- adapter ses stratégies de formation aux besoins divers des élèves;
- faire appel, de manière critique, aux technologies nouvelles – notamment de communication.

1.2 LES ENSEIGNANTS, LES EDUCATEURS, LES DIRECTIONS

Des acteurs essentiels, qui analysent les changements et s’y adaptent, qui continuent à se former et qui entrent en relation

Rien ne se fait sans les femmes et les hommes qui, chaque jour, rencontrent les jeunes dans leur réalité scolaire et les amènent à progresser dans leurs projets d’apprentissage et de vie. C’est bien par – et avec – eux que les objectifs de l’enseignement sont concrètement poursuivis.

L’importance de la tâche fait en sorte que les éducateurs, les enseignants, les directions sont de réels acteurs politiques de la société. Leur devoir et leur dignité les engagent à porter sur leur métier une réflexion sans cesse renouvelée, de manière participative, et en relation critique avec la société entière. Cette société – et, en particulier, les élèves et leurs parents – doit les reconnaître et leur accorder sa confiance.

Notre école doit promouvoir et entretenir cette culture professionnelle qui donnera à chacun un sentiment de fierté et d’appartenance. Elle permettra ainsi que se développent, en chacun, de nouvelles capacités d’analyse concernant les changements de sa fonction et les démarches d’apprentissage qu’il utilise, mais aussi des capacités d’évaluation de son propre fonctionnement.

Le métier évolue. Il suppose aujourd’hui un exercice plus collectif et une évolution des méthodes. C’est aux enseignants, aux éducateurs, aux directions, ensemble, de faire des choix pour tracer cette évolution. Il reste que l’engagement singulier de chacun demeure à la base de la relation pédagogique. Chacun est donc appelé à reconnaître ses valeurs pour décider de son action, mais aussi à adhérer aux valeurs défendues par le Pouvoir Organisateur de son école pour participer à l’action commune.

La mise en œuvre, concrète et quotidienne, du projet pédagogique par les enseignants, les éducateurs et les directions n’aura de cohérence que dans la mesure où ceux-ci auront les moyens d’une formation continue et d’échanges professionnels effectifs, et qu’ils s’y engageront.

1.3 L’ELEVE

Un jeune actif, en recherche de savoirs, de compétences et d’autonomie, qui entre en relation, qui est reconnu, soutenu et orienté

L’élève est à l’école pour progresser dans son éducation et sa formation. Pour réaliser cette progression, il doit être ou devenir partenaire volontaire – ou du moins consentant – des objectifs et des exigences que l’école lui impose. Et s’il ne l’est pas, l’école doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour l’y amener, tout en respectant sa personne.

Pour motiver cette progression et donner du sens aux apprentissages, nous voulons privilégier les méthodes qui favorisent l’**autonomie** progressive de l’élève, le développement de sa curiosité, de son désir et de sa capacité d’apprendre. On visera, de cette manière, la construction progressive d’un jugement personnel ainsi que d’une auto-évaluation, en référence avec des critères pertinents et clairement explicités.

Une place importante sera réservée au questionnement, à la confrontation des points de vue, à la résolution des problèmes. On cherchera à établir une **interaction** constante entre l’élève et les autres : professeurs, condisciples, témoins du présent et du passé, ... On le mettra en relation avec l’avis des experts, les documents, matériaux et instruments de référence, ... On placera ainsi sa formation dans une dimension de construction collective et solidaire.

On accordera une place importante à la maîtrise de la **langue d’enseignement**, orale et écrite. Elle est, en effet, un outil indispensable et permanent de découverte, de communication, de développement de la pensée et de l’esprit de synthèse, ... de culture, d’intégration sociale et de créativité. Cette préoccupation sera celle de tous les enseignants, quelle que soit leur spécialité.

La **dimension affective** de l'apprentissage ne peut pas être négligée, pas plus que le rôle du désir, de l'émotion, des sympathies, ... On tentera d'y être attentif et de la réguler, dans le meilleur équilibre possible.

La part faite à l'**intérieurité** et à la sensibilité **esthétique** et, par là, l'ouverture à la dimension du bien et du beau permettront à l'élève d'approfondir sa conception globale de l'homme.

Ces apprentissages devront être programmés de manière à **prendre en considération la différence** des acquis, des motivations, des rythmes, des milieux socioculturels, ... Ainsi, on aidera l'élève à découvrir les méthodes adaptées à sa personne et à son fonctionnement particulier, celles qui le feront réussir, celles qui respectent sa personnalité mais aussi la personnalité de ceux avec qui il collabore.

On ne pourra cependant pas négliger la standardisation des objectifs et des compétences à évaluer en fin de degré ou au terme des études secondaires. Ces compétences minimales à acquérir par tous mettent l'école et ses différents acteurs devant une obligation de résultats. On poursuivra l'idéal d'une vraie réussite de chacun, dans toutes les dimensions de sa personne. Cet idéal s'inscrit dans une perspective qui favorise l'orientation de l'élève et la maturation de son projet personnel d'études, de profession et de vie, plutôt que la sélection par l'échec. Aider chaque élève à acquérir les compétences et savoirs nécessaires à la poursuite de son projet, exiger de chacun son maximum d'excellence : tel est l'idéal en question. Et l'échec lui-même, s'il a lieu, peut avoir un sens, à condition qu'il soit compris et évalué par le jeune, qu'il soit accompagné et positivé par la mise en place des conditions d'un nouveau départ.

On favorisera l'égalité des chances, en assurant à certains élèves un supplément d'attention et de moyens et à d'autres, des performances à leur mesure. A tous, on proposera des défis qui les appelleront à se dépasser. Dans cet ordre de préoccupation, une attention particulière sera accordée aux plus démunis et aux difficultés qui risquent de perturber leurs apprentissages, sans pour autant brader les exigences minimales qui concernent tous les élèves.

1.4 LA SOCIÉTÉ

Une société solidaire, qui valorise, une société de citoyens

L'objectif qui consiste à exiger de chacun son maximum d'excellence suppose un climat de coopération et de solidarité. Ce climat constituera une initiation à la vie en société. Elle implique la confiance dans la possibilité de chacun de progresser, en même temps que la conviction que rien ne s'obtient sans effort. Elle suppose l'entraide dans une saine émulation. Poursuivre l'intérêt commun dans l'apprentissage entraînera une valorisation du travail en équipe où la réussite partagée l'emportera sur les rivalités ou les concurrences.



Le respect des différences, l'écoute, le dialogue, la mise en valeur des talents, la patience face à la diversité des progressions intellectuelles et affectives seront autant de gages de succès.

Ces pratiques supposent des règles de vie en commun, basées sur le respect réciproque des individus et sur le respect de la collectivité. Ces règles exprimeront le refus de la violence et viseront une intégration progressive de la loi. Ces règles devront être claires, cohérentes, connues, comprises, partagées et respectées par tous. Elles impliquent, si nécessaire, sanctions et arbitrages, mais toujours, autant que possible, sur base de la rencontre et du dialogue. Chaque jeune fera ainsi, dans l'expérience d'une vie sociale, son apprentissage de la citoyenneté adulte.

Ces règles de vie commune et cet apprentissage individuel et collectif seront vécus de manière d'autant plus équilibrée qu'on aura veillé au développement du corps et à une éducation à la santé.

1.5 CONCLUSION

Ce projet pédagogique, adopté par le Pouvoir Organisateur, c'est à toute la communauté éducative – enseignants, éducateurs, directions, élèves et parents – de le faire vivre. Il ne portera du fruit que si les convictions annoncées par ce projet sont approfondies et échangées, que si elles sont reliées à des valeurs partagées. Il doit permettre à chacun de s'engager et de cheminer avec des points de repère et des objectifs clairs.

